

323 P NP DM15Projet de parc éolien Mont Sainte-
Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin
et Sacré-Cœur-de-Jésus

6211-24-077

2 NOVEMBRE 2015

MÉMOIRE

PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT-SAINTE-MARGUERITE À ST-SYLVESTRE, SAINT-SÉVÉRIN ET SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

Un projet éolien dans une région représente un apport économique majeur pour toutes les municipalités qui la composent. L'éolien est un système de production d'électricité qui est là pour durer. La technologie s'améliore d'années en années et les coûts d'installation d'un parc éolien continueront à baisser à cause de l'expertise que les compagnies acquièrent. Les centrales hydroélectriques pour leur part seront de plus en plus loin, donc les coûts seront nécessairement plus élevés. On estime à environ 200 millions \$ le coût d'installation de 100 MW.

Au Québec en 2005, on a émis un bloc de 4000 MW. Aujourd'hui ce bloc de 4000 MW a été distribué un peu partout au Québec et a été réalisé par des entreprises privées.

Ce qui signifie que des entreprises d'un peu partout à travers le monde ont injecté dans l'économie québécoise environ 8 milliards \$. Les citoyens de la municipalité de St-Pierre-de-Broughton veulent être prêts pour le prochain appel d'offre. C'est pour cette raison qu'ils exigent que le conseil municipal modifie son règlement touchant la problématique de la distance séparatrice.

Au mois d'août 2015, une pétition a circulé dans la municipalité demandant au conseil municipal de modifier son règlement. Un total de 262 signatures ont été obtenues. À l'élection municipale du 1^{er} novembre dernier, deux nouveaux conseillers qui sont en faveur d'un projet éolien ont été élus. C'est quand même pas si mal, pour une paroisse qu'on dit opposé à un parc éolien.



BERTRAND GAGNÉ

ST-PIERRE-DE-BROUGHTON